

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

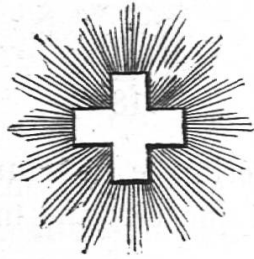
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVIII^{me} ANNÉE

N° 2.



LAUSANNE

13 janvier 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'esthétique et l'enfant. — Revue de la Suisse allemande. — Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois. — Concours. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : A propos de la tenue de la plume de nos écoliers. — Récitation. — Rédaction. — Orthographe. — Comptabilité. — Gymnastique.*

L'ESTHÉTIQUE ET L'ENFANT

Dans l'article suivant, je n'ai nullement la prétention de traiter le sujet dans toute son étendue, ni celle de n'exposer que des idées personnelles.

Des hommes distingués ont consacré des années de labeur à l'étude de ce sujet ; par la lecture, j'ai cherché à m'approcher de quelques-uns d'entre eux, et ce sont en grande partie leurs idées — celles du moins qui m'ont paru le plus suggestives — que je vous apporte ici.

N'est-ce pas une anomalie que d'associer ces deux mots si dissemblables : l'esthétique et l'enfant ? Le premier, terme sec, savant, technique, le deuxième, si simple... l'enfant. Mais, si nous ouvrons une encyclopédie, nous voyons que le mot esthétique dérive d'un verbe grec signifiant percevoir, sentir, et qu'il fut employé pour la première fois, au 18^e siècle, par le philosophe allemand Baumgarten, pour désigner « la perception » ou, si l'on préfère, le sens de la beauté. Nous pouvons donc présenter notre sujet de la manière suivante :

Le sens de la beauté chez l'enfant.

Je ne tenterai même pas de définir le mot « beauté ». Un enfant, interrogé sur ce point, répondrait probablement : « La beauté, c'est

ce qui est beau », et, en vérité, je ne saurais trouver de meilleure définition, tant il est vrai que certains mots ne s'expliquent que par eux-mêmes.

Il est plus facile de désigner les domaines dans lesquels la beauté se manifeste. Il me semble évident que le premier de ces domaines, celui où elle règne en souveraine absolue, est *la nature* ; et que le deuxième, dans lequel le beau est moins absolu et soumis davantage au goût et aux mœurs des peuples ou des époques, est *l'art*, qui n'est que la reproduction de la nature.

Mais, existe-t-il vraiment un sens esthétique, sorte de sixième sens, qui nous permettrait de percevoir la beauté, tout comme la vue nous permet de reconnaître la couleur, et l'ouïe le son ? Certainement ; mais il ne peut agir sans le concours des autres sens.

Lorsque nous observons, par exemple, une rose, la vue nous fait connaître sa couleur, l'odorat son parfum, le toucher la délicatesse de ses pétales ; le sens esthétique nous révèle sa beauté ; c'est lui qui transforme en sensations esthétiques les sensations toutes matérielles qui nous avaient été transmises.

Le sens de la Beauté existe-t-il déjà chez l'enfant ?

Je ne puis que répondre affirmativement à cette question.

L'éveil de ce sens me semble devoir se placer au moment où le tout petit enfant commence à distinguer la qualité de certains sons.

Il entre dans le monde sonore dès les premiers mois de sa vie, mais ce n'est alors que l'intensité du son qui le frappe. Un trousseau de clefs qu'on agite lui cause tout autant de plaisir que le son d'un instrument.

Mais on voit des enfants de 1 à 2 ans prendre une expression sérieuse, presque recueillie, à l'ouïe du chant ou du piano. Quelque chose d'inconnu jusqu'alors s'éveille en eux : ne serait-ce pas le sens esthétique ?

Dans le domaine visuel, ce sont les points lumineux qui frappent tout d'abord l'enfant, puis les couleurs et, parmi elles, les plus éclatantes. Un bébé peut rester de longs moments dans son berceau, contemplant une balle de couleur vive, placée à la hauteur de ses yeux.

Peu à peu, le petit enfant cesse d'être passif et, si nous l'observons dans son activité essentielle, le jeu, nous voyons que le sens de la beauté se précise et s'affine.

Regardons un bambin de 3 à 4 ans jouer avec ses plots ou bien, coiffé d'un chapeau de gendarme, exécuter autour de la chambre une marche triomphale ; nous nous persuaderons aisément que, petit artiste inconscient, il a découvert, à lui tout seul, deux notions fondamentales de l'art : la symétrie et le rythme.

Mais j'ai hâte de quitter le bébé pour parler de l'enfant, tel que nous l'avons entre les mains dans nos classes primaires, car, chez lui, nous pouvons constater de très intéressantes manifestations esthétiques. La première, et à mon sens la plus importante, est *sa compréhension de la nature*.

L'enfant est près de la nature, bien plus que nous qui, tiraillés en tous sens par les mille et une exigences de la vie, ne trouvons plus le temps d'ouvrir nos yeux à la nature, et qui justifions trop souvent cette sévère boutade de Ruskin :

« Sur cent personnes, il y en a une sachant penser, mais il n'y en a qu'une sur mille qui sache voir. » L'enfant, au contraire, possède encore le calme nécessaire à l'observation et à la compréhension de la nature.

Il n'est préoccupé que d'une chose à la fois et, comme le dit Goethe : « Lorsqu'il regarde l'insecte posé sur la fleur, il ne lui vient pas à l'esprit que, au même instant, il se passe peut-être là-haut, dans les nuages, quelque chose qui mériterait aussi son attention. » L'enfant aime la nature et, comme il est petit, ce sont les petites choses qui l'attirent : fleurettes croissant sur le bord du chemin, minuscules coléoptères, cailloux ronds et polis, autant de révélations de beauté à ses yeux enchantés.

Un deuxième trait remarquable chez l'enfant est *sa grande faculté d'admiration*.

Admirer, qu'est-ce ? sinon observer les choses d'une façon entièrement désintéressée, uniquement parce qu'elles sont belles. Et si tel ne peut être le mobile d'observation du savant, c'est celui de l'artiste, et c'est inconsciemment celui de l'enfant. On pourrait presque dire qu'il n'observe que ce qui lui plaît, mais alors comme

il sait ouvrir ses yeux et découvrir dans les plus petites choses des beautés souvent invisibles à d'autres.

Oui, vraiment, l'enfant sait admirer; les mots joli, beau, qui viennent si fréquemment à ses lèvres, ne sont pas dénués de sens. Son goût n'est quelquefois pas le même que le nôtre, mais il a tout autant de valeur.

Parmi les manifestations esthétiques de l'enfance, citons encore l'amour de la musique. Tous les enfants aiment chanter, et presque tous aiment entendre le son des instruments. L'orgue surtout a, pour eux, tout l'attrait du mystérieux. Comme le dit si joliment le petit Jean Christophe : « Cela brille, cela tourbillonne, on ne peut rien distinguer, mais c'est bon. »

L'enfant sait donc percevoir la beauté, il cherche souvent à la reproduire et, lorsqu'il n'en a pas à sa suffisance, il la crée.

En effet, il possède à un très haut degré la faculté créatrice du beau : *l'imagination*.

L'amour du merveilleux, la passion des contes de fées, qu'est-ce? Sinon le besoin intense de beauté chez l'enfant. Il lui faut ce monde enchanté dans lequel il suffit d'un coup de baguette, pour transformer des haillons sordides en vêtements éclatants ; il le lui faudra d'autant plus si son milieu habituel est sombre et laid.

Et nous retrouvons cette faculté créatrice dans toute son activité, dans ses dessins, surtout dans ses jeux.

On l'a dit avec raison : « Ce qui plaît à l'enfant dans le jouet, ce n'est pas le jouet lui-même, mais le long enchaînement de rêves dont il est le point de départ. »

Perception du beau, création du beau, que nous faut-il encore pour affirmer l'existence du sens esthétique chez l'enfant?

Et pourquoi chercherons-nous à développer ce sens?

Dans le fait qu'il existe déjà chez l'enfant, je vois la réponse la plus naturelle à cette question.

En effet, par l'éducation, ne visons-nous pas à développer toutes les possibilités bonnes de l'individu? et, dans ce cas, comment pourrions-nous négliger un caractère aussi inhérent à la nature humaine? Mais ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est que le sens de la beauté procure des jouissances que rien ne peut remplacer.

« Admirer est là principale joie et le principal pouvoir de la vie », a dit Ruskin. On pourrait ajouter que cette joie est à la portée de tous. En effet, il n'est pas nécessaire de posséder un parc ou une collection de tableaux pour entrer en contact avec la beauté.

La nature est à tous, et, quant à l'art, « voir, c'est avoir ».

(A suivre.)

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

C'est un devoir pour moi de constater, au début de mon article, le succès complet du *premier cours de vacances* organisé à Zurich, du 9 au 14 octobre, par la *Société suisse des professeurs de gymnases*. La réussite pleine et entière du cours est due avant tout au travail et au dévouement du comité d'organisation, à la tête duquel se trouvait M. le professeur W. von Wyss. Parmi les 519 participants des deux sexes tous les cantons se trouvaient représentés sauf Fribourg et Valais. Genève et le Tessin ont fourni chacun un participant ; Neuchâtel et Vaud chacun 9 ; les 499 autres étaient des collègues de la Suisse allemande.

Disons à ce propos que l'année prochaine, probablement au mois d'octobre, la Société des professeurs de gymnases tiendra son assemblée annuelle à Lausanne, pour la première fois depuis sa fondation.

Le Comité central de la *Société suisse des instituteurs* invite les sections cantonales et les membres isolés à lui faire des propositions en vue de resserrer les liens entre les organes de la société générale et les groupements cantonaux. L'assemblée des délégués de l'année prochaine devra discuter la question. Il s'agira surtout de savoir si les statuts actuels sont assez élastiques pour atteindre ce but ou s'il y a lieu de les reviser. De nouvelles tâches se posent à la Société : elle va publier son premier annuaire (fin mars 1912), qui renseignera sur l'activité de la Société suisse des instituteurs, sur celle des sociétés cantonales et locales durant l'année 1911. Plusieurs commissions ont été constituées : l'une pour l'étude de la réforme scolaire, une autre pour celle de l'éducation civique et enfin une commission de statistique ; elle devra avant tout recueillir tous les renseignements concernant les traitements. La Société va faire parvenir aux membres des autorités fédérales et des gouvernements cantonaux la résolution votée à Bâle au sujet de l'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire ainsi que l'exposé fait à cette occasion par M. Auer, maître secondaire, membre du Comité central.

La ville de Berne a fait, semble-t-il, avec l'enseignement de la langue française dans les classes supérieures de l'école primaire, les mêmes expériences que Lausanne avec celui de l'allemand. La commission scolaire centrale s'est occupée de la question après avoir entendu un rapport de M. Wittwer, inspecteur, et a conclu à ce que le français ne soit plus branche obligatoire, mais réservé aux élèves ayant des notes satisfaisantes dans la langue maternelle. Le corps enseignant va être saisi de la question.

A Bâle, non plus, tous les élèves ne participent pas aux leçons de français.

Cette ville possède, à côté des classes auxiliaires et des classes d'avancement, des « Deutsh-Klassen » destinées aux élèves qui n'ont pas une note suffisante dans la langue maternelle et qui reçoivent des leçons d'allemand pendant que leurs camarades mieux doués au point de vue linguistique, étudient les éléments de la langue française.

Le lendemain de la clôture du congrès des instituteurs suisses commençait à Bâle un nouveau *cours de perfectionnement pour maîtres de chant*, du 4 au 17 octobre. Il réunit 125 participants, dont 27 dames. Seuls les cantons d'Uri, Unterwald, Zoug et Fribourg n'y étaient pas représentés. Le 15 octobre fut fondée l'*Association suisse pour la méthode Jaques Dalcroze*, qui compte déjà environ 130 membres. « Nul n'est prophète en son pays » est-on tenté de s'écrier quand on songe aux succès toujours plus éclatants que rencontre notre compatriote en Allemagne et dans la Suisse allemande.

Comme leurs malheureux collègues tessinois, les instituteurs du canton d'*Argovie* attendent depuis de nombreuses années une amélioration de leur situation financière. Le Conseil d'Etat proposait de fixer à 2000 fr. le minimum de leur traitement. La commission du Grand Conseil l'a ramené à 1800 fr., somme qui a été adoptée à une grande majorité. Et encore les instituteurs devront-ils attendre que le peuple ait consenti à une augmentation du taux des impôts, l'Etat ne pouvant consentir à une augmentation des dépenses que lorsqu'il saura comment y subvenir.

Dans sa séance du 13 octobre, le *comité du Neuhof* a décidé de faire procéder aux réparations et installations nécessaires pour que le bâtiment puisse devenir une colonie agricole industrielle. La fortune actuelle, 107 753 fr. 25 sera presque entièrement employée dans ce but. Le Comité prévoit que la maison pourra recevoir, au début, 20 à 24 élèves. Dès que les réparations seront terminées, la colonie ouvrira ses portes. En attendant, le Comité a été chargé de chercher un directeur possédant les nombreuses qualités nécessaires à ces fonctions.

Dans le canton de *Thurgovie*, la conférence des maîtres secondaires s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'introduction des travaux de laboratoire de physique et de chimie, dans les écoles secondaires. Elle demande au Département de l'Instruction publique d'organiser d'abord un cours d'instruction pour les maîtres ; plus tard, il faudra créer un dépôt central d'appareils et de matériaux.

Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Théâtre Lumen.** — Nous avons annoncé dernièrement qu'une réduction de 25 % était accordée à tous les membres de la S. P. V. sur présentation de la carte de membre. Il y a lieu d'apporter un correctif à cette communication. La réduction précitée n'est pas accordée en matinée, les dimanches et jours fériés, ni pour les spectacles annoncés comme extraordinaires et à faveurs suspendues.

A. D.

***** Mutualité scolaire.** — Des conférences ont été données dernièrement à Vaulion, Cudrefin et Coppet, par M. J. Python, directeur, en vue de la Constitution de mutualités scolaires dans ces localités. Il est à espérer que partout il aura été donné une suite pratique à ces conférences.

***** Maîtres secondaires.** — Le Comité de la Société vaudoise des maîtres secondaires s'est constitué comme suit : Président, M. Auguste Deluz, à Lausanne ; vice-président, M. Jean Grubis, à Lausanne ; caissière, Mlle Blanche Glas, à Lausanne ; secrétaire, M. Paul Dubuis, à Aubonne ; membre, M. Henri Besançon, à Aigle.

***** Société des maîtres abstinents.** — Le bureau des publications de la *Société suisse des maîtres abstinents* éditera, en février prochain, une brochure antialcoolique destinée aux enfants qui quittent l'école. Cette brochure, d'une vingtaine de pages, est due à la plume de M. Jules Denis, instituteur à Genève. Nul doute que cette intéressante initiative sera saluée avec joie par tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse et qui désirent l'éclairer et la mettre en garde contre les nombreuses tentations qui l'attendent à sa sortie de l'école.

Désireuse d'étendre son activité, la *Société vaudoise des maîtres abstinents* a décidé de faire donner des conférences dans les différents villages de notre canton, sur les questions se rapportant à la lutte contre l'alcool.

Pour obtenir une conférence, les instituteurs et institutrices, abstinents ou non, n'ont qu'à s'adresser à M. Henri Pidoux, instituteur à Orbe, qui se chargera d'envoyer un conférencier dans leur localité. Les frais sont à la charge de la Société. Nous pensons qu'il est inutile d'insister sur l'importance de ces conférences, et nous ne pouvons que louer le zèle de la Société des maîtres abstinents, qui s'efforce ainsi d'élever l'idéal de nos populations et de faire œuvre de vrai patriotisme.

A. D.

JURA BERNOIS. — Synode de Moutier. — Il a eu lieu le 18 décembre sous la présidence de M. Klopfenstein, instituteur à Sorvilier. M. P. Imhoff, instituteur à Moutier, a lu un rapport très intéressant sur la lutte contre les mauvaises lectures. M. Imhoff fait appel aux parents et aux autorités pour soutenir le corps enseignant dans cette œuvre de salubrité sociale.

M. Renck, professeur à l'école normale de Porrentruy et expert pédagogique fédéral, a parlé des examens de recrues et de l'école complémentaire. M. Renck a été chargé de présenter aux autorités fédérales un rapport sur la réorganisation des examens de recrues, réorganisation absolument nécessaire, dit-il. Le rapporteur a annoncé pour l'année 1912, la suppression complète de la carte muette et l'introduction d'une carte parlante dans les examens de recrues. C'est là une réforme que nous réclamons depuis plus de vingt ans et qui sera bien accueillie. M. Renck recherche aussi le moyen de mettre fin à l'exercice de mémoire qui consiste à retenir quatre à sept réponses de calcul mental. Puisse-t-il trouver une solution heureuse à ce problème qui embarrasse un grand nombre de nos jeunes gens.

M. le Dr Joss, médecin à Tramelan, a fait une conférence sur l'alcool et l'en-

fant, en s'appuyant sur les tableaux statistiques Willenegger, de Zurich. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet connu du corps enseignant, car c'est lui qui surtout est à même de constater chaque jour que l'alcool est un poison de l'intelligence. M. le Dr Joss voudrait proscrire dans les manuels de calcul les mots de bière, vin, bouteille, tonneau, car en les employant on fait croire aux enfants que les boissons alcooliques sont nécessaires. C'est, à notre avis, pousser un peu loin la réglementation.

Ajoutons que MM. Béguelin, instituteur à Monible, violoniste, et Girod, instituteur à Champoz, pianiste, ont exécuté brillamment quelques œuvres de Bach, Beethoven et Wieniawski qui ont charmé les auditeurs. H. GOBAT.

CONCOURS

Concours ouvert par la « Société suisse d'utilité publique ». — Sur la proposition de la Commission de l'instruction publique et conformément à une décision de l'assemblée générale annuelle du 5 septembre 1911, la Société suisse d'utilité publique met au concours la confection d'un petit ouvrage à intituler :

Guide moral et physique de la jeunesse.

L'auteur se placera au point de vue des rapports de l'adolescent avec la famille, la société et soi-même, pour lui montrer comment il peut acquérir les qualités qui doivent distinguer l'être humain. Il lui indiquera les moyens de conformer sa vie à la loi morale, de prendre soin de sa santé et de développer sa vigueur physique, d'affermir son caractère, d'agir toujours selon la justice et de pratiquer l'amour du prochain ; il lui enseignera comment on peut arriver le plus facilement à résoudre ces divers problèmes et lui suggérera des idées qui l'amèneront à une conception naturelle et normale de la vie sexuelle. Destiné à représenter un cadeau que les parents font à leurs enfants, le traité devra porter l'empreinte d'une saine morale ; il sera écrit dans un style simple et aisément intelligible.

Conditions du concours : 1. Ne sont admis à concourir que des personnes domiciliées en Suisse et des Suisses résidant à l'étranger.

2. L'ouvrage comprendra environ 4 feuilles d'impression à 16 pages.

3. Il sera rédigé dans l'une de nos trois langues nationales.

4. Il sera écrit par une main étrangère ou à la machine. Mis sous enveloppe fermée, portant une devise, on y joindra une enveloppe également fermée, portant la même devise et contenant le nom et l'adresse de l'auteur, puis on l'enverra, d'ici au 31 décembre 1912 au plus tard, au président du Jury, M. le Dr F. Zollinger, secrétaire du Département de l'instruction publique, à Zurich.

5. Il sera attribué trois prix, dont le premier est de fr. 500, le deuxième de fr. 300 et le troisième de fr. 200. Dans le cas où le premier prix ne pourrait être décerné, le Jury a la faculté d'en affecter le montant à des récompenses pour deux ou plusieurs autres travaux.

6. Les ouvrages couronnés seront acquis en toute propriété à la Société suisse d'utilité publique. La Commission centrale se réserve le droit de les publier entièrement ou en partie.

7. Le Jury a été constitué par la Commission centrale, ainsi qu'il suit :

MM. le Dr F. Zollinger, secrétaire de Département, à Zurich, président.

le Dr A. Christen, médecin, à Olten.

K. Egli, recteur, à Lucerne.

le Dr Emery, professeur, à Lausanne.

le Dr Hafter, inspecteur scolaire, à Glaris.

Mariani, inspecteur scolaire, à Locarno.

Mmes Ragaz, femme du professeur, à Zurich.

A. Hoffmann, femme du pasteur, à Genève.

Richter-Bienz, à Bâle.

Zurich, novembre 1911.

La Commission centrale.

BIBLIOGRAPHIE

Chant religieux : Sous la direction de M. L. Barblan, pasteur à Rances, la Commission romande de chant religieux publie, à l'occasion de Pâques 1912, plusieurs fascicules pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes et chœurs de dames et d'enfants.
(Voir aux annonces).

Jeunes âmes, cœurs chauds, par Lucy de Robert, illustré par G. Delpuech, est un recueil de 265 pages (dont 50 en blanc) renfermant 16 Nouvelles pour des enfants de 10 à 14 ans.

La préface, qui débute par ces mots : « Laissez venir à moi les petits enfants, etc. (Marc X, 13), nous indique clairement quel est le but louangeux poursuivi par l'auteur. Nous aurions aimé, pour le grand bien de tous, auteur et lecteurs, que le livre ait autant de qualités que les petits personnages qui nous sont présentés. Plusieurs de ces Nouvelles sont forcées et nous font plutôt penser à des Contes dans lesquels l'imaginaire a sa large part, sans que l'intérêt y gagne.

Ce livre est d'une grande moralité, aussi peut-on le recommander aux bibliothèques pour la jeunesse.

Les illustrations plaisent beaucoup ; le prix (2 fr. 50), un peu moins.

Alfr. P.

Illustrierte schweizerische Schülerzeitung (Der Kinderfreund). — Rédaction : Eugène Sutermeister et Mme Mühlberg. Berne.

Depuis 26 ans, cette excellente publication fait la joie de beaucoup d'enfants. Elle contient des poésies, de nombreuses histoires captivantes et instructives — récits historiques, de voyages, d'aventures, des contes, de petites comédies — qui parlent à l'imagination enfantine et développent son sens moral. Le « coin des chercheurs » n'est pas oublié et par des concours divers, de dessin en particulier, les petits lecteurs collaborent aussi à leur journal. Le tout, orné de nombreuses vignettes, est d'une lecture aisée. Je ne saurais trop recommander cette publication (abonnement annuel 1 fr. 50) à nos jeunes gens connaissant l'allemand et désireux de se perfectionner en se cultivant.

J.

PARTIE PRATIQUE

A PROPOS DE LA TENUE DE LA PLUME DE NOS ÉCOLIERS.

Faut-il attacher une grande importance à la tenue de la plume de nos écoliers ? Telle est la question que nous allons examiner, question un peu banale, mais qui mérite quelque attention. Jadis, lorsque l'écriture était plus en honneur qu'aujourd'hui, les maîtres veillaient avec un soin jaloux à une tenue aussi correcte que possible de la plume. Dans chaque école, on voyait le tableau d'une main d'écrivain, montrant la tenue modèle, normale, classique, esthétique que chacun s'efforçait d'imiter de son mieux. Par une vraie gymnastique digitale, pratiquée dès le début de la scolarité et souvent corrigée par des coups de règle ou de baguette, presque tous les élèves arrivaient à bien écrire et à bien tenir leur plume.

De nos jours, les meilleurs calligraphes, entre autres M. H. Otth, professeur à Lausanne, enseignent la même tenue rationnelle, se résumant ainsi : « La plume doit être tenue légèrement entre les trois doigts ; l'index et le majeur sont placés sur le porte-plume et descendent jusqu'au bec ; le pouce se place sous la plume. Ces trois doigts doivent être allongés sans raideur, très légèrement arqués. Les deux derniers sont recourbés sous la main et lui servent d'appui en glissant sur le papier. Le poignet ne doit pas toucher la table. La plume est inclinée de 45° et sort de la main à côté de la première phalange de l'index. »

Inspirés de ces principes, les jeunes normaliens devenus instituteurs montrent et démontrent à leurs élèves la position modèle qu'ils doivent acquérir, les avantages pratiques et hygiéniques d'une bonne tenue et les inconvénients pathologiques (myopie, déformation de la colonne vertébrale) d'une mauvaise tenue.

Malgré ces conseils souvent répétés, non seulement pour la tenue de la plume, mais aussi pour celle du corps et du cahier, malgré une surveillance active, autant collective qu'individuelle, on voit peu à peu, au bout d'un certain temps, les élèves se grouper en trois catégories que nous appellerons : les corrigés, les corrigibles et les réfractaires.

Les premiers sont ceux qui, ayant une certaine dextérité, arrivent à tenir toujours bien leur plume, en tout temps et en tous lieux. Les seconds sont ceux qui peuvent, mais qui ne veulent pas s'astreindre à une tenue correcte pour tous les travaux écrits ; ils n'écriront bien que s'ils se sentent surveillés, ou seulement pour la leçon d'écriture proprement dite.

Enfin les réfractaires sont ceux qui ne peuvent pas changer leur doigter tant leurs mains sont lourdes, leurs articulations phalangiennes raides et leur volonté faible. S'ils arrivent à tenir mieux leur plume, c'est souvent au détriment de l'écriture.

La mauvaise tenue la plus courante est l'appui du porte-plume avec un doigt seulement, l'index, tantôt plus ou moins arqué ou plié en accent circonflexe, tantôt trop haut ou trop bas et se salissant au contact de l'encre. Le majeur descend à droite comme une virgule, juste pour entraver la liberté du mouvement latéral. Le pouce, à angle droit ou obtus, s'appuie à gauche. Les autres doigts, raides et recourbés sous la main, traînent péniblement sur le papier.

Il est aussi curieux d'observer, quand les enfants écrivent, leurs gestes et mouvements réflexes, tics nerveux, clignements des paupières, mobilité des lèvres, ouverture ou torsion de la bouche, sortie de la langue, inclinaison de la tête, etc. Ces phénomènes indépendants de la tenue de la plume ne sont pas étrangers à l'écriture; ils sont la conséquence indubitable de la tension visuelle et de l'effort d'application nécessaires pour bien former les lettres et bien suivre les lignes.

Nous ne parlerons pas ici de la tenue fantaisiste de la plume, entre l'index et le majeur, que les étudiants et quelques amateurs adoptent pour avoir une écriture cursive plus rapide, donnant moins facilement la crampe des écrivains. Cette tenue doit être rigoureusement bannie de la classe; elle se présente d'ailleurs fort rarement. Mieux vaudrait tolérer et même encourager d'ambidextrie, à l'instar de ce qu'on recommande pour le dessin. La tenue de la plume de la main gauche peut rendre de signalés services en cas d'accidents.

Si la tenue théorique de la plume est simple et facile, la pratique nous enseigne qu'il y a là pour l'enfant une grosse difficulté. D'après enquête, c'est tout au plus le 15 % des élèves qui constituent le groupe des corrigés. Il semble que l'écolier, imitateur par nature, devrait s'accoutumer facilement à une tenue normale; il n'en est rien cependant, car ici l'imitation est un travail. L'enfant est l'incarnation de la théorie du moindre effort, soit physiquement, soit intellectuellement! De plus, comme circonstances atténuantes, il faut citer sa nature mobile, sa gaucherie, certains défauts acquis ou héréditaires, son attention limitée, son application mesurée, toutes causes qui servent à expliquer la peine qu'il faut pour discipliner les mains enfantines au mécanisme graphique.

Pour former cette éducation de la main, il faut s'y prendre tôt; mais qu'arrive-t-il le plus souvent? L'enfant, qui n'aime guère l'écriture, a cependant de très bonne heure la manie de tenir des objets pour tracer des lignes, faire des caricatures. Pour cela, tout lui est bon; un morceau de charbon, un fragment de plâtre ou de tuile lui suffisent pour faire des griffonnages sur bois, plancher ou portes; ou bien, c'est un bâton, qui lui servira à dessiner dans le sable, la boue ou la neige. Quand il le pourra, il s'emparera des objets scolaires de ses frères et sœurs; dans ses petites mains crispées, il les tiendra fièrement et sur l'ardoise ou le papier, il fera des gribouillages à satiété, au grand amusement des parents. Pour peu que ces préliminaires se répètent, l'enfant acquiert les habitudes d'une tenue regrettable qu'au degré inférieur il est déjà difficile de corriger. A la campagne surtout, où les petits paysans se gâtent la main avec des outils lourds et parfois des travaux pénibles, il faut encore plus de patience et de persévérance pour leur apprendre la bonne tenue qu'aux petits citadins, généralement plus lestes et plus adroits.

Encore un dernier mot à propos des grandes personnes. Entrez dans les bureaux de postes, de banques ou de notaires et observez les commis, les employés et les patrons qui écrivent. Beaucoup ont une écriture parfaite, mais rares sont ceux qui ont une technique irréprochable de la tenue de la plume.

Et maintenant, que conclure de ce qui précède? Il faut envisager cette question de la tenue de la plume plutôt comme secondaire et les constatations ci-dessus conduisent maîtres et maîtresses à une certaine tolérance, tant il est difficile d'obtenir à la fois une tenue correcte et une écriture parfaite.

Que les élèves arrivent rapidement à une bonne écriture courante, bien formée et bien lisible, c'est l'essentiel. Il est inutile de trop les chicaner si leur tenue de plume ne correspond pas exactement aux prescriptions de ce qu'on peut appeler en calligraphie, la callisténie graphique.

H. PEITREQUIN.

RÉCITATION

Degrés inférieur et intermédiaire.

Les deux chemins.

Un enfant au bout d'une route,
Trouva tout à coup deux chemins.
Il s'arrêta, rempli de doute,
Roulant son chapeau dans ses mains.

Fallait-il prendre à gauche, à droite,
Ou bien rester là jusqu'au soir ?
Sur un arbre, une planche étroite
Portait un avis peint en noir.

Mais l'enfant ne savait pas lire,
Il eut beau se gratter le nez,
La planchette ne put lui dire :
« C'est par ici, petit, venez ! »

Par bonheur, une paysanne
Vint et le tira d'embarras.
Elle lui dit : « Suis bien mon âne,
Et jamais tu ne te perdras. »

Le jeune enfant baissa la tête,
Et contre lui-même il boudait
D'être conduit par une bête
Et d'être plus sot qu'un baudet.

Si tu veux connaître ta route,
Mon petit, quand tu seras grand,
Instruis-toi bien, car il en coûte
De passer pour un ignorant.

O. AUBERT.

VOCABULAIRE : Ecrire et apprendre tous les mots difficiles.

ELOCUTION : Raconter, puis *faire raconter* oralement cette jolie histoire.

MORALE A DÉGAGER : Il faut apprendre à lire.

DESSIN : Illustrer la fable.

1^{er} tableau : Un petit garçon, arrêté à la bifurcation de deux chemins, cherche vainement à lire les indications d'un écriteau placé sur un arbre.

2^{me} tableau : Le petit garçon, baissant honteusement la tête, en est réduit à se laisser conduire par un âne.

ELOCUTION. RÉDACTION

Degrés intermédiaire et supérieur.

Le poteau indicateur.

(Conduire les élèves au pied d'un poteau indicateur.)

PLAN. Socle en pierre ou en béton. Tige en fer ou en fonte. Tableaux de tôle pour inscriptions : directions, localités, distances, altitude. — Couleurs. — Utilité. — Où on le place ; qui le fait placer ; à qui il appartient. — Respect de la chose publique.

L.-J. M.

RÉDACTION OU DICTÉE

Le vieux cheval.

C'était un cheval d'au moins quatorze ans, mais qui en paraissait vingt ou trente, ou plutôt il n'avait plus d'âge ; et par où il avait passé, par quels longs

tourments de chaque minute et quelles dures privations de nourriture et de repos, *jusqu'à ce qu'il fût arrivé*, dans ce *coin* perdu de montagne, [qui l'aurait su dans le détail ? mais tout l'ensemble s'en lisait] dans son pauvre oeil éteint, bleuâtre, et aux coutures de son corps. La robe, dans les commencements, avait été parfaitement blanche; usée maintenant, à certaines places le *cuir* se montrait; ailleurs il y avait des *transparences* roses; il y avait des places vertes, et tout ce qui était du dessous du ventre et des jambes n'avait plus aucune couleur, prenant tour à tour celle de la boue et de la poussière. Tout ce bas était teint et éclaboussé de boue jaune; avec cela, un *poil bourru*, levé en *touffes opiniâtres*, comme ces cheveux qui n'ont pas de *pli*, où restaient pris *des brins* de paille; l'échine en arc, et tellement pliante qu'à chaque instant il semblait qu'elle allait casser; *la croupe* se levant sur deux jambes *aux boulets* enflés, deux jambes pas bien *équarries*... Une tête qui de plus en plus s'était abaissée au bout du long cou *affaibli*, jusqu'à toucher terre aux montées et qui plus jamais ne se redresserait.

C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE : Mots en italique.

SUJETS A DÉVELOPPER : La vieille vache, le vieux chien de chasse, le vieil âne, etc.

A. COURVOISIER.

COMPTABILITÉ

Budget d'un père de famille.

M. Rabot, ouvrier menuisier, en ville, homme d'ordre, vous prie de lui établir son budget pour l'année 1912. Bien que ses données ne soient qu'approximatives, comme celles de tout budget, il estime qu'il y a, pour lui, un avantage à connaître d'avance ses dépenses présumées et les recettes qu'il peut leur opposer. Au surplus, il a pris comme base son compte de ménage des années précédentes.

Il travaille 10 h. par jour et 25 j. par mois dès le 1^{er} avril au 31 octobre; pendant les autres mois, à 25 j. également, sa journée est de 9 h. Il est rétribué à raison de 70 centimes l'heure. En outre, quelques petits travaux supplémentaires lui rapportent annuellement fr. 175,50.

Sa femme, tout en s'occupant de ses 2 enfants et de son ménage, tient encore celui de ses voisins, travail pour lequel elle reçoit fr. 6 par semaine.

Pour la répartition de ses dépenses, il a adopté comme norme, ainsi que le recommandent les économistes, ce qui suit :

1. Nourriture, les 45 % de ses recettes totales. 2. Boisson, 2 %. 3. Loyer, 20 %. 4. Éclairage et chauffage, 5 1/2 %. 5. Mobilier, ustensiles de ménage, 1 %. 6. Vêtements, chaussures et blanchissage, 10 %. 7. Médecin et pharmacie, 2 %. 8. Abonnements, journaux, livres, 2 %. 9. Impôts, petits cadeaux et contributions de sociétés, 3 %. 10. Dépenses personnelles, 3 %. 11. Plaisirs et voyages, 3 %.

Le solde, représentant ses économies, indiquez leur montant et leur % des recettes annuelles.

Budget de M. Rabot, pour 1912.

		<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
		fr. c.	fr. c.
Son travail propre : 1. 176 j. de 10 h. = 1750 h.			
2. 125 j. de 9 h. = 1125 h.			
A 0 fr. 70 l'heure, 2875 h. =		2012 50	
Travaux supplémentaires		175 50	
Gain de sa femme, 6 fr. par semaine		312 —	
1. Dépenses pour nourriture,	45 % de fr. 2500		1125 —
2. » » boisson,	2 %		50 —
3. » » loyer,	20 %		500 —
4. » » éclairage et			
chauffage,	5 1/2 %		137 50
5. Mobilier, ustensiles,	1 %		25 —
6. Vêtements, chaussures, blan-			
chissage,	10 %		250 —
7. Médecin et pharmacie,	2 %		50 —
8. Abonnements, livres, etc.,	2 %		50 —
9. Impôts, cadeaux, sociétés,	3 %		75 —
10. Dépenses personnelles,	3 %		75 —
11. Plaisirs, voyages, divers,	3 %		75 —
12. Pour balance : Il économise	3 1/2 % de fr. 2500		87 50
Sommes égales	100 %	2500 —	2500 —

M. à L.

ORTHOGRAPHE

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

Texte tiré des « Paysages marocains », de Pierre Loti, publiés par les *Annales* du 1^{er} octobre 1911.

Les jardins.

Oh! les jardins merveilleux! des bois d'orangers qui embaument; et des palmiers, et de grands cactus arborescents au feuillage bleu, et des géraniums rouges, et des grenadiers, des figuiers, des oliviers; tout cela d'un vert admirablement printanier, d'un vert tout neuf d'avril. Et, dans le luxe exubérant de de cette végétation, les plantes d'Europe se mêlent à celles d'Afrique; parmi les aloès, il y a de hautes bourraches bleues fleuries à profusion; des acanthes, au feuillage marbré de blanc, poussent en fouillis, s'élèvent à huit ou dix pieds; des ciguës et des fenouils dépassent la tête de nos chevaux, et les vieux murs, les palissades sont tapissés de liserons et de pervenches.

Au-dessus des arbres, on aperçoit encore, en se retournant, les hautes tours grises des mosquées qui s'éloignent; dans cette sorte de bocage enchanté, leur tête, qui se dresse comme pour regarder, suffit à faire planer l'impression tou-

jours sombre de l'islam. Et les sentiers que nous suivons sont des cloaques immondes, dont rien dans nos pays ne peut donner l'idée ; jusqu'au-dessus des genoux, nos chevaux enfoncent dans une espèce de bouillie grasse ; par instants, ils trébuchent sur un crâne de bœuf, sur une carcasse de chien, sur un tibia ; et, à chaque pas : floc, floc, les éclaboussures noires jaillissent.

Des loriots, des pinsons chantent à pleine voix dans les branches, des cigognes viennent se poser sur une patte à la cime des arbres pour nous voir passer. Et, de distance en distance, donnant accès dans les enclos ombrés, s'ouvrent de vieilles petites portes ogivales, entourées d'ornements en festons, en stalactites exquises encore dans leur caducité dernière, sous leur linceul de chaux blanche, avec leurs couronnes de rosiers grimpants ou de géraniums rouges. Et les orangers dominent tout de leurs énormes touffes fleuries ; ils imprègnent absolument l'air de leur suave odeur...

LEXIQUE. — *Cactus*, genre de plantes grasses et épineuses, de la famille des cactacées. — *Arborescent*, qui a la forme, le caractère et le port d'un arbre. — *Aloès*, plante de la famille des liliacées, tantôt acaule, tantôt arborescente, aux fleurs d'un jaune verdâtre ou d'un rouge sombre, aux feuilles charnues contenant un suc amer, légèrement aromatique, employé en médecine. — *Bourrache*, plante de la famille des borraginacées, aux fleurs généralement bleues, qui est utilisée en médecine, quoique ses propriétés médicinales soient médiocres et qui joue un certain rôle sur le littoral méditerranéen comme plante potagère. — *Acanthe*, plante des régions tropicales et du midi de l'Europe, dont le feuillage est extrêmement décoratif ; c'est l'ornement le plus caractéristique du chapiteau corinthien ; l'idée de cet ornement fut inspiré à l'architecte Callimaque, environ 500 ans av. J.-C., par la vue d'une corbeille, recouverte d'une tuile, placée sur la tombe d'une jeune Corinthienne, et autour de laquelle des tiges et des feuilles d'acanthé s'enroulaient en volutes du plus gracieux effet. — *Cloaque*, trou pratiqué pour recevoir les eaux sales ; par extension amas d'eaux croupies ou infectes, ou même, endroit très sale. — *Tibia*, le plus gros des deux os de la jambe. — *Loriot*, genre de passereau migrateur, au bec long, aux formes élégantes, et aux couleurs éclatantes où le jaune prédomine chez le mâle. — *Stalactite*, concrétion calcaire formée à la voûte des grottes par les eaux d'infiltration. — *Caducité*, état de ce qui menace de tomber, de ce qui touche à sa fin, vieillesse, décrépitude. — *Linceul*, pièce de toile dans laquelle on ensevelit un mort. — *Imprégner*, pénétrer un corps dans toutes ses parties d'une substance étrangère.

L'Aube.

Vers cinq ou six heures du matin, avant le réveil sonné au camp, je soulève la porte de ma tente pour regarder au dehors. Et cette première apparition matinale du pays d'alentour m'impressionne d'une manière inattendue.

Un ciel uniformément obscur, sur tout le vaste pays vert où nous sommes ; de grandes plaines d'iris, de palmiers-nains, d'asphodèles ; par places, des amas de marguerites blanches, si serrées qu'on dirait des plaques de neige ; tout cela humide de pluie ou de rosée ; dans les lointains, ce vert intense s'assombrit sous les nuées lourdes qui traînent ; il tourne au gris d'ombre, puis, vers l'horizon se mêle peu à peu, par plans dégradés, avec le noir des montagnes et du ciel : une aurore sinistre, dans un lieu quelconque perdu au milieu d'un grand pays primitif

Des mules, déjà sellées par les soins de quelques serviteurs matineux, sont tassées là-bas les unes contre les autres, en fouillis, debout sur leurs pattes, mais dormant encore; leurs hautes selles à dossier, recouvertes de drap rouge, forment des taches de couleur éclatante sur ces fonds de teintes neutres, sur ces derniers plans d'un gris violacé d'encre. Immobiles, elles ont l'air d'avoir été préparées là et d'attendre, pour quelque défilé de féerie sans spectateurs. Nos gardes s'éveillent, sortent un à un des tentes, étirant leurs longs bras bruns; ayant toujours, à cause de ces robes et de ces voiles, un faux air de grandes vieilles femmes maigres, de gigantesques gipsies...

LEXIQUE. — *Asphodèle*, plante de la famille des liliacées, herbacée, vivace, non bulbeuse, cultivée pour la beauté de ses fleurs. — *Gipsy*, pluriel *gipsies*, mot anglais qui est une corruption du mot *égyptien*, et qui signifie bohémien.

B. M.

GYMNASTIQUE

Leçon type.

II^{me} degré. — Garçons de 11 ans.

I. a) Exercices d'ordre et de marche.

Placement sur un rang. — Règles de la position de « garde à vous » et de « repos. » — Numéroté par 4. — Former la colonne de marche en tournant par groupes. Pas cadencé. — Changements de direction de la colonne. — Arrêter la classe. — Prendre les distances sur la gauche pour le placement en ordre ouvert.

I. b) Préliminaires à mains libres.

Poser les j. alt. en av., de côté et en arr. en plaçant les m. aux hanches, aux épaules, à la nuque. — Au 2^e mouvem., fléchir la j. déplacée; au 3^e mouvem., la tendre; 4^e mouvem., retour à la position normale.

II. Suspension. Reck.

La barre à hauteur de suspension. — 1^{er} ex. Etant en susp. avec prise dorsale: lever la j. g. fl., la baisser et lever la dr., puis changer (plusieurs fois) en cadence. 2^e ex. Comme le 1^{er} ex., mais avec j. dr.

III. a) Mouvements du tronc.

1. Incliner le corps en av. avec m. aux hanches.
2. Fléchir » de côté » » aux épaules.
3. » » en arr. » » à la nuque.
4. Tourner » avec m. à la poitrine.

III. b) Pas de course. 1 minute. Exercices respiratoires.

IV. Appui: Poutre.

1^{er} ex. — Sauter à la pos. accr. entre les arçons, plusieurs fois.

2^e ex. — Idem avec saut intermédiaire.

V. Sauts successifs à pieds joints par dessus quatre poutrelles élevées à 40 cm.

VI. Equilibre. Marcher librement sur une poutrelle horizontale.

VII. Jeu. — Le ballon passé dans le cercle.

VIII. Exercices respiratoires.

E. HARTMANN et E. RICHÈME,
Professeurs de gymnastique.

Commission intereccl. romande de chant religieux

Pâques 1912.

Un fascicule de cinq chœurs mixtes : 10 centimes. Un fascicule de trois chœurs d'hommes : 10 centimes. Un fascicule de trois chœurs à 2 et 3 voix, enfants ou dames : 5 centimes. Chœurs pour toutes les fêtes de l'année. Spécimens à choix.

S'adresser au dépositaire, M. L. Barblan, pasteur, Rances.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde,

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

Jeune fille de 22 ans

désirant faire un séjour de repos de 8 à 10 mois en Suisse et compléter en même temps son instruction primaire négligée dans son enfance, désirerait pension chez une institutrice de la Suisse romande (petite ville ou campagne). Peu exigeante. Faire conditions modérées. Ecrire détails Mme FICAT, 6, rue Félix Ziem, Paris.

(Hc40415X).

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER
viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**
en obtenant à l'Exposition universelle de
TURIN 1911
DEUX GRANDS PRIX
(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
<i>1878-1889-1900</i>	<i>E. U. A. 1904</i>	<i>1906</i>	<i>1910</i>

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER
Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2
Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre

systèmes
revêtus.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

des **RAPPA** successeur
GENÈVE

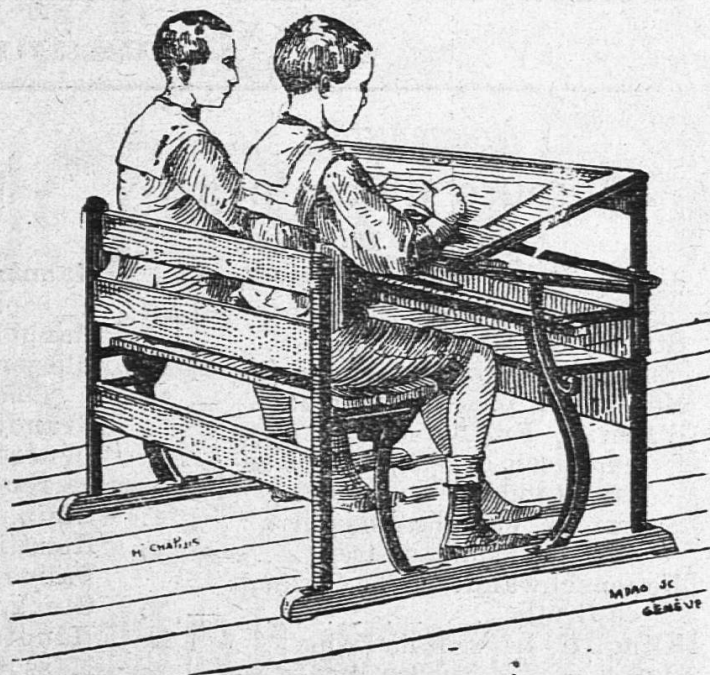
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

En fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Contenant 49 tire-lires métalliques
indépendantes.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble
en fer se fixant au mur, établi spécialement
pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et
complétant le matériel d'enseignement ; il se
ferme au moyen de deux clefs différentes dont
l'une est en mains du maître ou de la mai-
tresse et l'autre dans celles du directeur ou de
l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excel-
lent moyen d'éducation ; l'élève peut faire son
épargne en tout temps et économiser ainsi les
plus petites sommes dont il dispose. Il suppri-
me les inconvénients et la perte de temps occa-
sionnés par la cotisation à époque fixe remise
de la main à la main.

Location à l'année. — Vente.

Prospectus à disposition.

Société pour l'encouragement à l'épargne.
S.A. Lausanne et maison J. Rappa, Genève.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

Nouveautés

Chœurs d'hommes

N° 241	Partition	
de Faye-Jozin, Fr.	Le Retour au Pays.	1.50
Sturm, W.	Au mois de Mars . . .	1.—
»	Reine du printemps . .	1.—
Hämmerli, L.	Les Laboureurs . . .	— .75
d'Alésio, Fr.	Retour au Pays natal (solo de ténor, texte français et italien) . . .	1.—
Sturm, W.	Remplis mon verre . .	1.—
»	Feuille de trèfle . . .	— .50
Neuenschwander, S.	Le Serment du Grütli . . .	— .50
Kling, H.	Le Vent de l'Alpe . . .	1.50
Doret, G.	J'ai vu des monts les sommets . . .	50.—
Kling, H.	Sortie printanière . . .	1.—
Bischoff, J.	Dans les bois . . .	50.—
Fischer, L.	Le monde est si beau . .	1.—
Harnisch, A.	L'Oraison dominic. . .	— .50
Grunholzer, K.	Un soir au Chalet. . .	— .50
Pilet, W.	Chanson des Alpes . . .	— .50
»	Villanelle du Vannneur de blé . . .	— .50
»	Sainte alliance des Peuples . . .	— .50
»	A la mémoire de Davel. .	— .50
Plumhof, H.	Le Léman . . .	— .75
»	Chant de Paix . . .	— .75
»	Cri de Guerre . . .	— .75
»	Extase . . .	1.—
»	Chant de retour . . .	— .75
»	Dans les bois . . .	1.—
»	Ma Nacelle . . .	1.—
»	Désir . . .	— .50
»	Salut helvétique . . .	— .50
»	La Brise du printemps. . .	— .50
»	Là-bas, là-bas . . .	— .50
»	Venise . . .	— .50
»	Les Alpes . . .	— .50
»	La Chapelle de la forêt . . .	— .50
»	Où voles-tu . . .	— .50
»	Le Credo des arbres. . .	1.—
North, Ch.	Amour du pays . . .	— .50
»	C'est le printemps. . .	— .50
Grandjean, S.	Hymne (Noël) . . .	— .50
»	Noël . . .	— .50
»	Un présent de Noël . .	— .50
North, Ch.	Je pense à toi . . .	— .50
Kling, H.	Avril nouveau . . .	1.25

Nouveautés

Chœurs mixtes

N° 172	Partition	
Hahnemann, Paul.	Que Dieu te bénisse (der Herr segne dich). . .	1.—
Mangold.	Dans la forêt.	— .50
Gläser, K. G.	Gloire au Seigneur	
	Chant de Noël	— .50
Grandjean, S.	Le Sapin de Noël . . .	— .50
Dénéreaz, L.	Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klein, B.	Confiance.	— .50
Homilius, G. A.	L'Agneau de Dieu . . .	— .50
Palme, R.	Chant de Pâques. . . .	— .50
Gluck, Pâques		— .50
Hauptmann, M.	Hymne	— .75
Masset, Hymne de Pâques . . .		1.—
Mendelssohn, Lauber, Pâques . .		— .75
Sachs, L.	Le printemps vainqueur .	1.—
De Faye-Jozin	Le retour au pays . . .	1.25
»	Chanson du Vieux Moulin .	1.25
Handel, Alléluia!		1.—
Baader, W., Le Réveil		— .50
Bischoff, J., A la Montagne . . .		— .50
Grunholzer, K., L'Orage		— .75
Otto, J., Pour la réception des catéchumènes		— .50
Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour		— .75
Grunholzer, K., Réception des catéchumènes		— .50
Grunholzer, K., Consécration. . .		— .50
Maurer, La naissance du Sauveur .		— .50
Lauber, E., Amis, déjà l'aurore. .		— .50
Schubert, F., Hymne au Créateur .		— .75
Mozart, W. A., Ave verum		— .50
Pilet, W., Chant de Noël		1.—
Plumhof, H., Chœur des Anges (Chant de Pâques)		1.—
—	Les voix de Noël	— .75
—	Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50
—	Paraphrase du Psaume C	— .75
—	Paraphrase du Ps. 84	— .75
Kling, H., Chœur pr l'inauguration ou la restauration d'une église.		1.—
Abt, F., La voix du soir		— .50
Klughardt, A., Charms du printemps.		— .50
Kling, H., En Mai		— .50
Palmer, Ch., Consolez, Consolez! .		— .75
Prétorius, Chant de Noël		— .50
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières. . .		— .50

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~~



**DIEU**

**HUMANITE**

**PATRIE**

XLVIII<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 3

LAUSANNE — 20 janvier 1912.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

**ORGANE**

DE LA

**Société Pédagogique de la Suisse romande**

**PARAISANT TOUS LES SAMEDIS**

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser d'ici au 15 février, le montant de leur abonnement pour 1912 au compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 15 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant: J. CORDEY

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

### Comité central.

#### Genève.

MM. **Dernaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.  
**Bosier**, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.  
**Pesson**, Ch., inspecteur, Genève.  
 M<sup>es</sup> **Pesson**, Augusta, Genève.  
**Métral**, Marie, Genève.  
 MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.  
**Charvoz**, A., instituteur, Chêne-Bourg.  
**Dubois**, A., » Genève.

#### Jura Bernois.

MM. **Gyam**, inspecteur, Corgémont.  
**Duvolsin** directeur, Delémont.  
**Baumgartner**, inst., Bienne.  
**Marchand**, directeur, Porrentruy.  
**Moeckli**, instituteur, Neuveville.  
**Sautelin**, instituteur, Reconviiler.

#### Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

#### Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.  
**Brandt**, W., inst., Neuchâtel.  
**Busillon**, L., inst., Couvet.  
**Huguenin**, V., inst., Locle.  
**Steiner**, R., inst., Chaux-de-Fonds.

#### Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.  
**Allaz**, E., inst., Assens.  
**Barraud**, W., inst., Vich.  
**Baudat**, J., inst., Corcelles s/Concise.  
**Cloux**, J., inst., Lausanne.  
**Dufey**, A., inst., Mex.  
**Galloz**, H., inst., Yverdon.  
**Giddey**, L., inst., Montherod.  
**Lenoir**, H., inst., Vevey.  
**Magnin**, J., inst., Lausanne.  
**Pache**, A., inst., Moudon.  
**Panchaud**, A., inst., St-Sulpice.  
**Petermann**, J., inst., Lausanne.

### Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.  
**Briod**, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.  
**Porchet**, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire, Lausanne.  
**Cordey**, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.  
**Guex**, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

## CONCOURS

La société des Colonies de Vacances de Neuchâtel met au concours la place de Directeur de l'établissement de Belle Vue s/Bevaix. A repourvoir dès le 15 avril 1912 Adresser les offres par lettre au Président de la Société Monsieur **C. Russ-Suchard à Serrières** en indiquant ses références.

H 2016 N

Clôture du Concours le 20 janvier 1912.



# Librairie Payot & Co., Lausanne.

## UNE ENCYCLOPÉDIE DE POCHE POUR LA JEUNESSE

**ALMANACH PESTALOZZI** pour  
1912.— Agenda de poche à l'usage  
de la jeunesse scolaire. Un volume  
petit in-16 de 300 pages, contenant plu-  
sieurs centaines d'illustrations en noir  
et en couleurs, Relié, toile souple. 1 fr. 60

*« Je comprends le succès que ce  
petit livre rencontre auprès du  
public suisse et souhaite que cha-  
que année il s'affirme davantage. »*

A. LACHENAL,  
ancien conseiller fédéral.

**Des écoliers et écolières nous écri-  
vent :** L'*Almanach Pestalozzi* est pour  
moi le cadeau de Noël que je préfère à  
tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ;  
il est tout simplement superbe.

## MISE AU CONCOURS DE DEUX LIVRES DE LECTURES ALLEMANDES

Sur la proposition de la commission des moyens d'en-  
seignement qui a discuté l'opportunité de nouveaux  
livres de lectures allemandes pour les écoles secondaires  
de langue française du canton de Berne avec les maî-  
tresses et maîtres que la question intéresse plus spécia-  
lement et suivant les délibérations prises dans la réu-  
nion du 9 décembre écoulé, à Tavannes, la Direction de  
l'Instruction publique met au concours l'élaboration de  
deux livres de lectures allemandes.

Les auteurs enverront leurs manuscrits jusqu'au  
10 février 1913 inclusivement, accompagnés d'un pli  
cacheté contenant une devise et leur nom et leurs pré-  
noms, devise qui sera transcrite sur les travaux, lesquels  
porteront aussi la mention : Concours de livres de lec-  
tures allemandes, au président de la commission,  
M. Marcel Marchand, directeur, à Porrentruy. (H 256 Y)





**HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE**



# **Bornand-Berthe** **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8

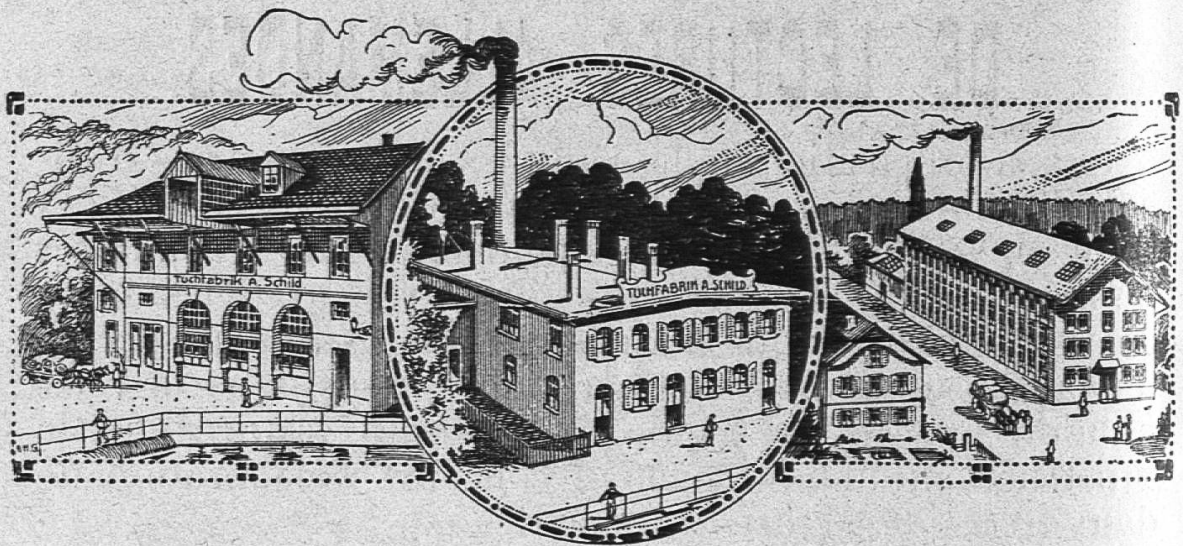
**Montres garanties** en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

**RÉGULATEURS — ALLIANCES**

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

## **La Fabrique de draps A. SCHILD** **BERNE**



**Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes**

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.